Image not found or type unknown

Demande de Regularisation

Par **nani124**, le **13/01/2014** à **21:41**

Bonjour,

Je suis venue en France en 1996 et depuis lors j'y réside en situation irrégulière. Je voudrais savoir quelles sont les démarches à suivre pour faire une demande de régularisation et obtenir un titre de séjour. Je voudrais également savoir les documents à fournir pour constituer un bon dossier.
Cela fait 18 ans que je n'ai pas vu mes enfants, ma famille et je voudrais avoir un titre de séjour pour pouvoir enfin les voir. Je vos en serai vraiment très reconnaissante si vous pourriez m'aider.

Je vous remercie d'avance.
Cordialement.

Par **victoire2014**, le **23/01/2014** à **23:37**

Bonjour nani124,

Avec 18 ans de présence en France, vous avez une forte probabilité d'être régularisée, car présence très longue. Cependant il faut préparer un bon dossier si besoin avec un avocat et justifier votre présence en apportant au minimum 2 justificatifs voire 4 par an(EDF, fiche de paie, quittance loyer, avis d'impositions, certificats médicaux,AME, etc...). Quelle est votre parcours durant ces 18 ans? travailler vous ? avez vous des enfants?

Je me permets de vous apporter mon témoignage car j'ai été régularisé après 16 ans de présence. Je suis arrivé en tant qu'étudiant. J'ai pu obtenir ma carte de séjour "vie privée et familiale" cette année.
N'hésitez pas si vous avez d'autres questions. Bon courage!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés